

Sécurité : la police perd la tête

Autor(en): **Guyaz, Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **40 (2003)**

Heft 1556

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1021336>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La police perd la tête

Les temps sont durs pour les chefs de la police. Dans le canton de Bern, Kurt Wasserfallen, amateur d'une ville propre sans mendiants, qui adopta une tactique de maintien de l'ordre contestée face aux manifestants du Forum de Davos, est aujourd'hui quasiment mis sous tutelle par le Conseil d'Etat. Christian Coquoz, chef de la police genevoise, démissionne à la suite de l'usage intempestif de deux balles colorantes lors d'une manifestation et surtout de cinq jours de silence et de dénégations. Eric Lehmann, nouveau patron de la police vaudoise, ne dit pas un mot pendant six mois et profite de sa première prise de parole pour réclamer l'absorption de la police lausannoise par celle du canton, ce qui est au mieux follement téméraire et au pis d'une maladresse insondable.

La proximité du G8 énerve les sphères policières et au fond témoigne de la bonne

santé démocratique du pays. En Suisse, il faut rappeler que nous n'avons pas de corps spécialisé dans le maintien de l'ordre comme les CRS ou les gendarmes mobiles en France. Nos policiers sont polyvalents. Nous sommes un des pays d'Europe, et sans doute de la planète, où les effectifs des forces de l'ordre sont les plus minces, et ne l'oublions pas, sans commandement central. La nouvelle police fédérale est exclusivement judiciaire.

Des moyens insuffisants pour des tâches complexes

Les chefs de la police ne sont pas des inconnus relevant d'une hiérarchie lointaine. Dans les cantons, ils sont rattachés directement à un conseiller d'Etat, sont connus de la population et en première ligne face aux médias. Avec leurs effectifs restreints, ils ont tenté de faire face à une grande criminalité internationale de plus

en plus présente, mais la création de la police judiciaire fédérale leur a permis de souffler, tout en leur prenant leurs meilleurs éléments! Par contre, du côté du maintien de l'ordre, les tâches sont plus difficiles, et ils doivent se débrouiller tant bien que mal. Une seule solution, le dialogue avec toutes les parties et le maintien d'une ligne ouverte avec les organisateurs de manifestations comme le démontre Pierre Aeppli, coordinateur des polices cantonales pour le G8.

Nos chefs de la police sont des acrobates sur un fil. Parfois ils tombent, comme le chef de la police genevoise, parfois ils suscitent les lazzis, comme le patron vaudois ou ils glissent et se rattrapent tant bien que mal comme à Berne. Mais nous l'avons voulu ainsi. L'œil des citoyens est toujours là, souvent à bon escient, parfois injuste. La démocratie est souvent rude pour ses serviteurs. *jpg*

Urbanisation

Le paysage à vue d'œil

L'exposition *Disparition et invention d'un paysage*, au Musée historique de Lausanne, revient sur la métamorphose d'un paysage campagnard en site urbain. Une photo des années huitante est le point de départ de l'entreprise de Claude Huber. Elle réunit d'un seul coup, face à face, la prairie encore libre et l'avancée des grues et des bâtiments. Cette image retrouvée au hasard d'une fouille dans ses archives photographiques a motivé l'exploration des architectures de l'EPFL et de l'Université de Lausanne entre 1996 et 2002.

Frappé par l'opposition entre la nature et l'artifice, Claude Huber l'a regardée de près. Les bâtiments - ou les fragments de murs et de façades retranchés de l'ensemble - ne peuvent occulter

le terroir. Les bois et les champs sont toujours là. Une dialectique ambivalente semble cependant voir le jour. L'assimilation dans le cas de l'EPFL et l'adaptation pour l'Université. L'une et l'autre suggèrent deux visions de l'urbanisation. Du côté de l'EPFL, le territoire est occupé. La nature est un faire valoir jardinier. Une agglomération géométrique et rationnelle aménage la campagne désormais réduite à surface constructible. Du côté de l'Université, l'espace est investi par étapes successives. La nature garde ses prérogatives, le bâti s'introduit dans les plis du paysage sans l'effacer. C'est une ponctuation.

Mais au cœur de cette dialectique il y a le vide. Jean-Bernard Racine, directeur de l'Institut de

Géographie de l'Université s'étonne dans un texte publié dans le catalogue de l'exposition: «... les étudiants sont aux abonnés absents, comme (...) l'ensemble des utilisateurs. Pourquoi?» Peut-être parce que le paysage de Claude Huber réclame la disparition des hommes et des vivants. Car ils sont porteurs d'anecdotes et de singularités qui troublent l'objectivité recherchée. Le temps est désamorcé. Les photos ont été pressées, polies, rehaussées. Elles sont belles et parfaites. C'est le catalogue d'un paysage extirpé de son terreau. Chaque pièce est reproductible. Comme un vêtement chez Veillon, un meuble chez Ikea. Ou la pièce d'un puzzle que l'on peut recomposer ou inventer au fur et à mesure.

C'est ici que l'inventaire photographique quitte le compte rendu et glisse vers la fiction. La preuve par l'image touche à sa limite. A force de multiplier les clichés - d'aligner les angles et les cadrages - le paysage dont ils portent la marque disparaît. Il devient improbable, méconnaissable, étranger. Il change. Il est inventé. Si les grands projets urbanistiques façonnent les lieux à leur image, l'œil - origine du paysage, de ce qui est vu - en redouble à son tour l'énigme. *md*

Claude Huber, *Disparition et invention d'un paysage*, Photographies du site universitaire et polytechnique de Dorigny - Ecublens 1996 - 2002, Musée historique de Lausanne, jusqu'au 10 août 2003.